

leur possible pour remplir ces commandes. L'an dernier, le prix fixé pour le blé a été fortement critiqué, mais je crois que là encore le Gouvernement avait raison. Les honorables sénateurs peuvent deviner ce qui arriverait dans les autres pays si le prix du blé canadien avait été trop élevé. La Grande-Bretagne, la Belgique, la France et d'autres pays d'Europe auraient alors fait un effort désespéré pour accroître leur production de blé et, une fois entreprise, l'aurait maintenue à un haut niveau pendant bien des années. Le Canada doit continuer d'être un gros exportateur de blé et, quand on voit un peu loin, on peut se dire qu'il ne serait pas de sage politique de fixer le prix du blé tellement haut que ce serait encourager les pays d'Europe à accroître leur production de blé alors qu'au point de vue économique, il serait plus logique pour eux de produire d'autres denrées essentielles.

Les cultivateurs sont aussi reconnaissants de voir que le Gouvernement a édicté des lois en 1944 pour maintenir les prix des fruits de la terre et de la mer. Nous espérons ardemment que les producteurs d'autres denrées essentielles autres que le blé pourront être assurés de rencontrer le coût de leur production quand auront pris fin les accords avec la Grande-Bretagne. Il nous faut trouver un marché assez rémunérateur pour l'écoulement de nos excédents exportables. Comme il en est ainsi, il convient de féliciter le Gouvernement de son initiative et de son zèle et tout particulièrement les ministres du Commerce, de l'Agriculture et des Finances.

Espérons que, dans l'intérêt de la population de l'est du Canada et de la Colombie-Britannique, le Gouvernement maintiendra l'équilibre du coût de la production d'un bout à l'autre du pays en continuant à subventionner la production des grains de provende pour le bétail. Les cultivateurs savent grandement gré au Gouvernement de cette aide qui leur permet de stimuler l'élevage de leur bétail. Sans une telle aide, il aurait été impossible d'atteindre la production sans précédent dont je viens de parler. Il faut se rappeler qu'avant la guerre nos concurrents européens achetaient du grain de provende du Canada à un prix inférieur à celui que devaient payer nos éleveurs des Provinces maritimes.

En outre des prix raisonnables et de l'équilibre du coût de la production, j'aimerais mentionner d'autres questions plus importantes qui réclament toute notre attention si nous voulons avoir un Canada rural satisfait et prospère.

1. Dans certaines provinces, sinon dans toutes, nous devrions améliorer nos méthodes d'enseignement en fondant, par exemple, plus d'écoles secondaires agricoles avec des pro-

fesseurs ayant une meilleure formation et doués de vues plus larges et d'une culture plus profonde. Un plus grand nombre de nos jeunes garçons et de nos jeunes filles devraient suivre les cours réguliers et abrégés de nos institutions agricoles. A ce sujet, il est réconfortant d'apprendre que le nombre des élèves de l'année courante est beaucoup plus considérable.

2. Comme on l'a dit, le sol est notre plus grande richesse. Il nous faut donc avoir recours à des méthodes de culture qui feront produire à ce sol autant d'aliments qu'on peut en tirer. Sinon, les cultivateurs pauvres s'appauvriront davantage et, dans bien des cas, le consommateur ne trouvera pas dans les aliments les minéraux que requiert sa santé. Ainsi, votre lait peut provenir d'une ferme dont le sol a perdu de sa richesse parce qu'on n'a pas observé la rotation des récoltes, et qu'on ne l'a pas enrichi par l'apport de fumier, d'engrais chimiques et de chaux. Dans pareil cas, votre lait manquera des minéraux nécessaires au maintien d'une bonne santé.

3. On devrait étendre à toutes les provinces les dispositions de la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies. La plupart de nos meilleures terres dans les provinces voisines des rivages de l'océan sont envahies par les eaux. La construction de digues et de drains implique des dépenses trop lourdes à supporter sans l'aide du Gouvernement. Il est aussi important d'endiguer et de drainer ces régions que d'irriguer les terres arides de l'Ouest canadien. Ceux d'entre nous qui ne viennent pas des provinces des Prairies sont heureux de voir que le Gouvernement a apporté son aide aux projets d'irrigation dans l'Ouest et je suis sûr que nos amis des Prairies ne demanderaient pas mieux que les cultivateurs des autres régions reçoivent la même assistance. C'est une dépense économiquement sage puisqu'elle amènerait une plus forte production de provende et rendrait inutile son importation continue en aussi grandes quantités. Plusieurs cultivateurs et leurs amis sauront fort gré au Gouvernement de présenter une loi à cette fin au cours de la session.

4. Pour faire face aux conditions d'après-guerre, il est de première importance de tracer une ligne de conduite à longue portée en vue de l'écoulement bien compris des produits classés des producteurs primaires. Comme ceux-ci comptent pour une bonne part sur les marchés d'exportation, surtout en Grande-Bretagne et chez nos voisins du sud, un tel problème revêt un cachet non seulement national mais international. Les membres des sociétés régionales de cultivateurs, de pêcheurs et de négociants de bois, tout comme